



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 30 Septembre 2009

Date de la convocation 23 septembre 2009	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des fêtes Fontès
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. SATGER Jean-Noël, M. GARCIA Alain, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M. MARTINEZ Christian, M. VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, M. SEGURA René, M. MALBEC Sylvain, CEYRAS : M. LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. GALTIER René, M. MARTINEZ Antoine, Mme CAZALET Claude, M. SAEZ Gérard, Mme MILAN Andrée FONTES : M. BRUN Olivier, M. BAISSÉ Robert, Mme MIRET Christiane, LIEURAN CABRIERES : M. BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves, NEBIAN : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. DRUART David, M. ESTEVE Bernard, OCTON : M. COSTE Bernard, M. LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M. SOTO Bernard, M. DUPONT Laurent, M. GIL Claude, M. LOPEZ Daniel, M. QUEROL Jean-François, M. LEBREAU Jean-Jacques PERET : M. BILHAC Christian, M. MONTAGNE Jacques SALASC : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M. FOULQUIER GAZAGNES Bernard, M. RIGAUD Christian VALMASCLE : Mlle VALENTINI Martine,</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. MONTAGNE Thierry à SATGER Jean-Noël M. JURQUET Henri à M. CAZORLA Alain M. REVEL Claude à M. SEGURA René M. BORE Jacques à M. FAVIER Marc M. AZAM Joël à M. BILHAC Christian M. VALENTINI Gérald à Mlle VALENTINI Martine</p>		

Objet : Opération de ravalement des façades privées - Affectation des subventions d'investissement.

Monsieur GAIRAUD rappelle aux membres du conseil que par délibération en date du 3 Juillet 1997, le conseil de district du Clermontais a adopté le règlement et le cahier des charges définitifs de l'opération de mise en valeur des façades privées du District du Clermontais, présenté par le cabinet DIAGNOSTIC.

Cette action de mise en valeur des façades privées a pour objet la mise en place d'aides financières aux propriétaires privés pour les encourager au ravalement de leurs façades.

Dans le cadre du Budget Primitif 2009 et après accord de la « commission façades » de la communauté de communes du Clermontais, il est proposé l'affectation des subventions d'investissement telles que décrites dans le tableau ci-dessous correspondant aux demandes formulées à ce jour par les propriétaires privés:

NOM	ADRESSE IMMEUBLE	MONTANT TRAVAUX TTC	MONTANT DE LA SUBVENTION
CREPIN Pascal	CANET	10 951,00 €	3 150,00 €
VIALA Christian	CANET	5 643,00 €	1 462,00 €
ASS DIOCESAINE DE MONTPELLIER	CANET	32 842,00 €	3 714,00 €
WEILER Christian	CANET	2 848,00 €	712,00 €
GABORIT Jean Luc	CEYRAS	15 298,00 €	3 418,00 €
MONTERDE Daniel	NEBIAN	8 596,00 €	2 222,00 €
AUGE Claude	PERET	12 280,00 €	3 049,00 €
PERRIER Marie Thérèse	NEBIAN	7 049,00 €	1 800,00 €
VIALA Daniel	SALASC	2 427,00 €	607,00 €
TOTAL		97 934,00 €	20 134,00 €

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur GAIRAUD, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

DECIDE de l'octroi des subventions d'investissement, telles que décrites dans le tableau ci dessus,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais

Alain CAZORLA.